

Informations de base	
2005/2239(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Règlement PE: interprétation et modification visant à faciliter la résolution des conflits de compétence concernant notamment les procédures non-législatives Subject 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	